

"Le sociologue, les réalités socio-culturelles du milieu d'étude et les problèmes posés par l'emploi du questionnaire: le "dialogue méthodique" une alternative culturelle?"

Abdoulage Niang

▶ To cite this version:

Abdoulaye Niang. "Le sociologue, les réalités socio-culturelles du milieu d'étude et les problèmes posés par l'emploi du questionnaire: le "dialogue méthodique" une alternative culturelle?". Annales de la Faculte des Lettres et Sciences humaines, 2000, 30. hal-01856502

HAL Id: hal-01856502

https://hal.science/hal-01856502

Submitted on 12 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Le sociologue, les réalités Socio-culturelles du milieu d'étude et les problèmes posés par l'emploi du questionnaire : le "dialogue méthodique" une alternative culturelle ?"

Abdoulaye Niang*1

(Professeur Titulaire de Sociologie)

Applied sociology and the objects of its study do not function in the same way when the survey is being carried out. A kind of cultural shock appears when they come in contact with each other, bringing about communication discrepancies and fierce observation disturbances. Hence the amplification of observation errors.

The present article tries to analyze the cultural mechanisms of such disturbances, identify error risks stemming from this state of things, and finally propose correcting methodological approaches.

«The Methodic Dialogue» is culture-oriented approach.

INTRODUCTION

La méthodologie est une logique opératoire consistant en des démarches pratiques et rationnelles que le chercheur doit effectuer dans le cadre de ses observations et dont la finalité est la production de résultats vérifiables. Pour ce faire, le chercheur doit choisir son mode d'investigation en fonction des buts théoriques de sa recherche, opérer une sélection des aspects du réel à observer, définir les techniques d'investigation à employer, construire ses instruments de recherche et procéder à leur application, selon des modalités déterminées. Ces différentes opérations constituent les différentes étapes du processus méthodologique en matière de recherche de terrain. Parmi ces étapes, une est d'une importante capitale pour la sûreté des informations à collecter : il s'agit, en l'occurrence, de l'étape qui consiste en l'utilisation par le chercheur de l'instrument qui doit servir pour la collecte des données à traiter. L'importance de cette étape tient à ce que c'est ici que s'organise concrètement le captage des informations et que se révèlent

¹ Maître-assistant, Section de Sociologie, UFR des Lettres et Sciences Humaines, Université Gaston BERGER de Saint-Louis.

les limites des techniques et des instruments utilisés pour la collecte. Parmi ces limites, certaines intéressent particulièrement le sociologue que nous sommes. Il s'agit des :

- limites qui procèdent des perturbations nées de la communication entre le chercheur et les sujets enquêtés ou les informateurs ;
- limites qui sont liées aux techniques et à la structure des instruments.

Ces limites et les biais qu'elles introduisent dans les informations que le chercheur de terrain recueille sont beaucoup amplifiés en terrain africain, surtout quand il s'agit des enquêtes par questionnaire : la rigidité structurelle du questionnaire impose, du côté du chercheur comme de celui du sujet enquêté, des comportements qui, s'ils sont adoptés, contribuent à accroître la distance psychologique qui les séparait déjà du fait même de leurs statuts épistémiques différents. En effet, dans l'enquête, le sujet enquêté a toujours tendance à communiquer avec le chercheur selon les canaux de sa propre culture et non selon les schémas techniques de conduite communicationnelle définis par le chercheur et que celui-ci s'oblige à respecter, parce que leur observance constituant même une condition actuelle de scientificité de sa pratique. Mais, cette disposition attitudinale du sujet enquêté à communiquer selon un mode dicté par sa propre culture d'appartenance va se heurter le plus souvent, à Sa neutralité et à la froideur épistémologiques da chercheur, qui sont des "attitudes techniques" que lui commande d'arborer sa culture scientifique, en tant qu'il est un homme de science se réclamant d'une discipline scientifique particulière : il va résulter évidemment d'une telle situation une perturbation, du côté du sujet enquêté, du processus "normal" de restitution/transfert des informations, savoirs, connaissances, qu'il détient. Boubacar LY, en abordant le problème que pose en milieu africain le transfert des techniques d'investigation en sciences sociales souligne :

"Telles qu'elles sont conçues, elles ne sont pas toujours adaptées au contexte africain. Elles ne tiennent pas suffisamment compte du milieu...".²

En revanche, elles portent manifestement les marques culturelles des sociétés occidentales où elles ont été élaborées. Dans ce cas, les techniques d'investigation telles qu'elles existent, si elles sont utilisées telles qu'elles ne peuvent être que source d'une perturbation de l'interaction sociale qui se déroule au niveau communicationnel entre le

² Boubacar LY, Problèmes épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales en Afrique ,1 ère édition, Dakar, UNESCO-CODESRIA, 1989, p.34.

chercheur de terrain et le sujet enquêté : il y a un déphasage communicationnel ; et ceci ne peut qu'être préjudiciable à la science.

Cette situation de déphasage communicationnel entre le chercheur et le sujet qu'il veut enquêter est en fait fondée sur une absence d'ajustement réciproque de leurs attentes mutuelles, chacun attendant et à l'insu de l'autre que celui-ci se comporte, au moment de la rencontre dont la signification est différente pour chaque partie, comme il conviendrait de se comporter selon sa propre culture de référence : la culture scientifique de sa discipline pour le chercheur de terrain , la culture de son groupe ou milieu d'appartenance pour le sujet enquêté.

L'étude, qui va suivre, a pour but d'identifier et d'analyser les perturbations, au niveau de l'information, qui naissent de ce choc culturel lors de la rencontre entre le chercheur de terrain porteur d'une certaine culture scientifique et le sujet enquêté qui, lui, fait référence à une culture autre, celle du terroir en l'occurrence, ainsi que de suggérer de nouvelles pistes méthodologiques fiables et valides qui tiennent compte des effets de ce choc culturel : la culture du milieu humain d'étude, avec ses influences spécifiques sur les comportements et les attitudes des personnes qui y participent, doit être considérée, selon cette proposition, comme une variable épistémologique dont la science doit tirer profit pour mieux se construire, au lieu de l'exclure. Pour mener cette étude nous nous sommes appuyés sur des témoignages de nombre de chercheurs de terrain que nous avons interviewés ainsi que sur nos expériences propres.

I. LES PROBLEMES POSES PAR LA CONQUETE DE L'INFORMATION

L'enquête est une relation d'interactions socioculturelles mettant en jeu un chercheur en quête d'informations sur un objet d'étude préalablement défini et des sujets enquêtés ou des informateurs qui sont en possession de connaissances ou d'informations sur les faits que le chercheur veut questionner.

Dans cette relation, la préoccupation première du chercheur est d'organiser les moyens d'objectivation de la réalité sociale qu'il veut étudier, en définissant sa méthode, ses techniques et en construisant ses instruments. Mais, tous ces dispositifs et procédures d'opérationnalisation de la recherche, quelle que puisse être leur pertinence par rapport à l'objet de l'étude et aux contraintes particulières du contexte réel de recherche, ne peuvent

permettre de conquérir l'objet et d'aider à sa construction scientifique, en tant que fait social, qu'à la seule condition, d'abord, que les sujets enquêtés, ou les informateurs potentiels effectivement, livrent les informations qu'ils détiennent sur ce que le chercheur cherche à connaître et que celles-ci soient authentiques, objectives et pertinentes.

Dès lors, la question qui se pose au chercheur de terrain c'est de savoir comment amener le sujet enquêté ou l'informateur à collaborer réellement avec lui le chercheur et, surtout, à dire ce qu'il sait, pense ou ressent, et à le dire sans bluffer, ni faire d'omissions volontaires : une enquête tire sa raison d'être et son utilité scientifique en cela même , car si les conditions subjectives pour une transmission authentique et objective de l'information, des savoirs et connaissances détenus par le sujet enquêté ne peut concrètement exister, alors l'enquête, en tant que technique d'investigation perd tout son intérêt scientifique, car elle ne pourra pas permettre d'aboutir à des résultats fiables.

Cette question de l'authenticité, de l'objectivité, et aussi de la pertinence du discours du sujet enquêté, est au cœur même de la problématique de la construction de l'objet dans les études empiriques impliquant une enquête de terrain , tout autant que le risque, chez le chercheur (qu'il soit de terrain ou non), de transposer sur celui-ci (l'objet) des éléments de sa propre subjectivité.

Dès lors, la question fondamentale devient de savoir par quelle procédure particulière arriver à développer, entre le chercheur de terrain et le sujet enquêté, une dynamique de synergie mentale systématiquement orientée vers la conquête/construction d'une information objective et significative sur l'objet d'étude. Pour répondre à cette question, le chercheur de terrain doit, non seulement écrire sous la dictée de l'objet à conquérir et à construire, mais aussi réfléchir sur ce que sa relation à cet objet-là, par la médiation des informateurs, crée comme dynamique d'accès ou d'entrave à l'information nécessaire pour cette construction.

C'est le traitement des informations, ainsi recueillies sur son objet de recherche et sur les multiples interactions socioculturelles entre les sujets enquêtes et ou les informateurs et lui-même, qui peut fournir au chercheur les atouts nécessaires pouvant lui permettre de transformer l'attitude de circonspection, de méfiance ou de rejet du sujet, par rapport à l'étude, en une attitude de confiance, d'acceptation et de collaboration³².

³ Voir à ce propos G. Le GOTERF ; *L'enquête participation en question,* Ed. Théories et Pratique de l'Education permanente, p.231. Cet auteur insiste sur la nécessité de la participation active des sujets au processus de recherche

L'étude de l'objet de ce fait doit donc s'inscrire, en même temps, dans une perspective de transformation de l'attitude, éventuellement négative, du milieu d'étude, par rapport à l'enquête elle-même, en une attitude plus positive, plus favorable à un bon déroulement de l'enquête.

En effet, les sujets enquêtés ne restent ni neutres, ni indifférents par rapport à l'étude les concernant ; ils se posent sur celle-ci et sur ceux qui la mène ni(ou l'ont commanditée) des questions auxquelles ils tenteront toujours de' répondre : leurs expériences personnelles antérieures en matière d'enquête, les rumeurs, le sens commun, les premières impressions qui résultent de leurs contacts personnels avec le chercheur, sont les principales sources d'où ils puisent leurs réponses, dont, l'orientation déterminera la résistance plus ou moins grande qu'ils opposeront à l'enquête même. En fait, la situation d'enquête est, d'abord, analysée et interprétée par chaque sujet enquêté avant que celui-ci ne prenne une position stratégique en son endroit. L. QUERE et G. LAPASSADE décrivent bien cette situation en ces termes :

"L'intérêt de cette problématique est multiple...; elle fait émerger le rôle de l'interprétation, de la compréhension commune et des rationalités des actions, comme médiations empiriques de l'organisation de conduites ordonnées et d'un ordre social; elle évite de traiter les acteurs comme des idiots culturels qui n'auraient jamais qu'à choisir entre des alternatives de comportement préfixées ».

En tout état de cause, le chercheur doit savoir que les sujets de son milieu d'étude se posent des questions tant sur lui que sur l'organisme qui l'emploie : ces questions concernent, le plus souvent et le plus directement, l'appartenance socioculturelle du chercheur, les motifs et les attentes de celui-ci ou du commanditaire, le pouvoir réel ou supposé du chercheur ou du commanditaire sur les choses, les enjeux de l'étude et la destination de ses résultats.

L'ensemble de ces questions peut se laisser enfermer dans trois grandes catégories de questions:

et préconise de transformer les techniques des sciences sociales pour en faire des outils d'éducation et de communication. Nous partageons cette idée, iriais nous pensons, en outre, que pour atteindre cet objectif, le chercheur doit être attentif à tout ce qu¹ est susceptible de bloquer la communication du côté des sujets et être toujours prêt à créer les conditions de levée de ces blocages.

1 .les questions portant sur la personnalité du chercheur et qui sont relatives à ses multiples appartenances sociales, culturelles, etc.

Elles concernent, les dimensions suivantes.

- son appartenance culturelle : à quel pays, ethnie, religion, caste, etc. appartient le chercheur ?
- sa filiation : à quelle lignée connue appartient le chercheur ?
- sa trajectoire sociale et professionnelle : quel est son statut professionnel, et quelles autres fonctions ou positions sociales occupe le chercheur ?
- ses fréquentations ou ses connaissances dans le milieu d'étude : connaissait-!! déjà des gens dans le milieu d'étude ou a-t-il été recommandé par quelqu'un qui est connu dans celui-ci ?
- ses comportements et attitudes concrets : comment se comporte le chercheur par rapport aux règles et normes du milieu humain d'étude ?
- Les questions portant sur le pouvoir dont peut disposer le chercheur sur les choses qui touchent directement les sujets et. particulièrement dans les domaines concernés par l'étude.

Elles concernent les dimensions suivantes :

- son appartenance institutionnelle : l'organisme qui l'emploie, bénéficie-til d'un crédit de puissance et de prestige dans le milieu d'étude ?
- son statut hiérarchique : le chercheur occupe-t-il une position de pouvoir dans l'organisme qui l'emploie ?
- ses moyens de contrainte ou de promotion : le chercheur peut-il influencer les décisions susceptibles d'être prises sur son milieu d'étude dans un sens ou dans un autre ?
- son capital social et l'utilisation qu'il peut en faire ou qu'il en a déjà faite
 : le chercheur a-t-il des relations, en hauts lieux, susceptibles d'être
 utilisées dans ou contre l'intérêt des gens du milieu d'étude ?
- 3. Les questions sur la destination des résultats de l'étude

Elles concernent les dimensions suivantes :

- l'identité du commanditaire de l'étude : les sujets ont-ils déjà fait l'expérience d'une étude commanditée par le même organisme ? Celui-ci jouit-il d'une bonne presse dans le milieu d'étude ?
- Le but de l'étude : l'étude débouche-t-elle sur des projets sur le milieu et quelle est l'utilité perçue de tels projets ?
- Les moyens déjà dégagés ou à dégager pour la poursuite de l'étude. L'étude engage-t-elle de gros moyens et existe-t-il des retombées réelles ou possibles dans le milieu d'étude ?

La conduite des sujets, face à l'étude, sera affectée par la nature des réponses qu'ils apportent à toutes ces questions et à bien d'autres qui ne manqueront pas de surgir au cours de l'enquête. Pour cette raison, le chercheur de terrain doit créer une situation d'enquête qui soit la plus prédisposante possible à la production, du côté du sujet enquêté, d'attitudes favorables, tant à une bonne tenue de l'enquête elle-même, qu'à la personne du chercheur qui mène celle-ci.

II. LES ATTENTES DES SUJETS A L'EGARD DU CHERCHEUR

Appartenant à une culture et évoluant dans une situation sociale toujours concrètes, les sujets enquêtés sont de ce fait toujours prédisposés à attendre du chercheur qui les sollicite des types particuliers de comportements qui prennent en compte et en charge leur demande sociale particulière :

1. Respect des normes en usage dans le milieu d'étude

'L'enquête de terrain est assimilée à un dispositif de voyeurisme social par le groupe humain qui en fait l'objet. Le sentiment de rejet collectif que le groupe, pour cette raison là même, oppose au chercheur de terrain et à l'enquête proprement dite peut, cependant, dans bien des cas être fortement atténué si les sujets enquêtés observent que leurs valeurs et normes d'appartenance font l'objet d'un respect et d'une considération certaine.

Ainsi, quelle que soit son appartenance socioculturelle, le chercheur de terrain devra faire preuve d'une grande attention et d'un certain respect vis à vis des normes socioculturelles de son milieu humain d'étude pour créer les conditions subjectives minimales, du côté des sujets enquêtés, de l'acceptation

de son étude comme un processus social à mettre en œuvre. En particulier, les normes communes qui constituent les cadres généraux de la vie quotidienne, ainsi que les nonnes de rôles qui structurent les interactions sociales dans des situations déterminées dans le milieu d'étude, devront être connues du chercheur de terrain, quelle que soit l'appartenance socioculturelle de celui-ci, lequel doit se faire l'obligation méthodologique de les respecter ou de s'y conformer, au risque de heurter la susceptibilité "culturelle" des sujets enquêtés et, ainsi, de faire naître rapidement en eux des sentiments de rejet à l'endroit de sa propre personne et de l'enquête même. De ce fait, l'accès à l'information, aux savoirs ou connaissances détenus par les sujets enquêtés et dont peut avoir besoin le chercheur de terrain pour construire son objet, peut-être ainsi définitivement entravé. Et Boubacar Ly de noter à ce propos :

"Pour un chercheur qui réussit à se faire accepter par le milieu, combien-en raison de leur inadaptation au milieu et aux gens -ont raté le premier contact et compromis irrémédiablement leur recherche. Ce type de biais lié à la pénétration du milieu constitue également l'une des plus grosses difficultés de la recherche en particulier la recherche anthropologique"

et sociologique en milieu africain ajouterai-je.

En tout état de cause, ce que peut et doit désirer, souhaiter et rechercher un chercheur de terrain de terrain concrètement engagé dans une enquête de terrain, c'est la réussite de son "entreprise scientifique" et non le contraire.

2. Mobilisation du capital social du chercheur

L'enquête, une fois acceptée par le milieu d'étude, devient l'occasion d'un autre type d'échange imprévu entre les sujets enquêtés et le chercheur de terrain : à la demande d'informations que le chercheur de terrain adresse aux sujets enquêtés, ceux-ci réagissent par une demande d'aide, de soutien, par rapport à leurs maux et problèmes qu'ils adressent au chercheur de terrain.

Le chercheur de terrain, dans son milieu d'étude, fait toujours l'objet d'une sollicitation⁴ pour divers motifs par les gens de ce milieu qui, à tort ou à raison,

⁴ Cette situation est particulièrement marquée en milieu défavorisé caractérisé par une forte demande sociale collective insatisfaite qui s'exprime dans tous les domaines essentiels de la vie. D'une façon générale, la précarité

lui prêtent une capacité de résolution importante de leurs problèmes. Dès lors, le champ couvert par les informations fournies par les sujets enquêtés, l'authenticité et l'objectivité de celles-ci, ainsi que leur pertinence, vont beaucoup dépendre de la façon dont le chercheur de terrain va mobiliser son intelligence et ses compétences particulières, ainsi que son potentiel de capital social, pour soutenir les tensions intimes des personnes qui attendent de lui un soutien (conseils, informations utiles, par exemple) afin de gagner leur confiance. Plus la réponse qu'apporte le chercheur de terrain aux problèmes posés est immédiate et adéquate, plus la confiance des personnes interrogées à l'endroit du chercheur grandit, et plus alors la recherche de terrain pourra bénéficier de conditions plus favorables à son bon déroulement dans le milieu où elle est menée.

3, Soutien du projet collectif du groupe

Un milieu d'étude peut, de façon ponctuelle ou de façon permanente, être confronté à un ou plusieurs problèmes collectifs dont la résolution constitue une préoccupation majeure des groupes sociaux qui le constituent. Quand c'est le cas, celui-ci soumet, le plus souvent, le problème concerné au chercheur de terrain qui est en quête d'informations sur lui, qui s'intéresse à lui, et sollicite son intervention dont l'effectivité même devient la condition tacite préalable du développement au sein d'une disposition collective favorable au déroulement de l'enquête. Dans un tel milieu, en butte à un problème collectif préoccupant, le chercheur de terrain doit donc se préparer à prendre en compte une demande collective d'intervention qui pourrait lui être adressée, tantôt de façon implicite, tantôt de façon explicite, par les leaders du groupe ou de la communauté concernés par l'enquête de terrain .Cette demande d'intervention, manifestement, traduit une volonté collective de changement : le groupe ou la communauté en question se considérant comme malade et appelant à leur secours le sociologue.

Ce désir de changement des groupes sociaux du milieu d'étude, que dévoile la demande d'intervention qui surgit en cours d'enquête, existait déjà, en fait, de façon latente : la présence du chercheur, dans son milieu humain d'étude, n'aura été qu'un catalyseur dans son processus d'émergence. Tout ceci laisse penser que le chercheur de

sociale dans le milieu d'enquête et les urgences sociales permanentes qu'elle y engendre y développe ce qu'on peut appeler " le réflexe de sollicitation " ou " le réflexe sollicitaire

terrain, avec son protocole d'étude, tel que défini par lui, modifie ou perturbe, dérange ou accélère ou ralentit toujours des processus sociaux en cours dans son milieu humain d'étude. En effet, la présence du chercheur de terrain dans ce milieu peut susciter la crainte ou la méfiance, la prise de conscience, l'espoir, la désespérance, etc., selon la nature et le contenu des questions ou des consignes d'interview, sa conduite réelle sur le terrain⁵.

Quels comportements, le chercheur de terrain doit-il avoir face à ces réactions humaines tout à fait "normales" que provoque son inclusion/intrusion dans son milieu d'étude ?

Le chercheur peut-il, sous prétexte d'une neutralité scientifique derrière laquelle il veut se réfugier, se refuser de réagir à cette ambiance sociale nouvelle que l'enquête qu'il mène engendre dans son milieu humain d'étude ? Nous pensons, dans tous les cas, qu'il doit y réagir, et qu'il y réagit même souvent, mais sans véritablement toujours en prendre conscience⁶ : soit pour réduire les résistances individuelles ou collectives engendrées par une subjectivité négative que les individus ou groupes sociaux concernés par l'enquête nourrissent à l'égard de celle-ci, soit pour entretenir ou renforcer les dispositions positives collectives ou individuelles déjà existantes par rapport, à l'étude.

En conclusion, d'une manière générale, on peut dire que les sujets enquêtés attendent toujours du chercheur de terrain que ce dernier respecte leurs normes et modèles socioculturels de vie et de conduite et qu'il intervienne dans la résolution de leurs problèmes tels qu'ils existent au moment de l'enquête. Ces deux types d'attentes particulières des sujets enquêtés à l'égard du chercheur de terrain pose le problème du statut et du rôle de celui-ci, tels qu'ils sont objectivement perçus dans le milieu humain d'étude.

III. LES PROBLEMES POSES PAR LE STATUT DU CHERCHEUR

⁵ En vérité, au cours d'une enquête de terrain les états d'âme individuels et collectifs, ainsi que le rapport subjectif des sujets enquêtés par rapport à l'enquête elle-même, peuvent beaucoup varier d'un moment à l'autre. Le chercheur de terrain qui se préoccupe de la réussite de son entreprise scientifique doit être extrêmement attentif à ces variations ; il doit, surtout, avoir la maîtrise des facteurs qui les commandent afin de pouvoir agir sur eux dans le sens de créer les conditions de facilitation du bon déroulement de la recherche de terrain qu'il mène.

⁶ A côté du "réflexe de neutralité" que le chercheur de terrain cherche à développer pour se conformer aux dogmes épistémologiques de sa culture scientifique particulière, il existe un autre réflexe plus naturel qui l'habite et agit de façon quasi spontanée en lui : il s'agit du "réflexe de socialité" qui se manifeste par la tendance chez le chercheur de terrain, à développer avec les sujets enquêtés des relations humaines plus ou moins teintées de familiarité et dont la fonction implicite c'est de favoriser provisoirement son intégration sociale dans son milieu d'étude.

Le statut du chercheur de terrain, fait toujours l'objet, dans son milieu d'étude, d'un investissement psychologique de la part des sujets enquêtés. En effet, pour ceux-ci, le chercheur de terrain est toujours un " personnage ", car ils lui attribuent des rôles imaginaires à jouer, qu'ils définissent et peuvent redéfinir continuellement en rapport avec la façon dont ils le perçoivent au cours de l'enquête. Bref, il remodèle toujours, imaginairement, le statut du chercheur de terrain.

Nous appellerons "**statut perçu**", à la fois, l'ensemble des rôles et attributs imaginaires que le milieu humain d'étude attribue au chercheur de terrain et les attentes qu'il nourrit à l'endroit de celui-ci en raison de la position imaginaire qu'il lui assigne, dans une échelle de prestige et de pouvoir⁷ mais indépendamment de ses compétences formelles et de sa position hiérarchique dans la structure qui l'emploie, celles-ci, définissant, alors, son statut réel.

Il y a toujours un décalage entre "le statut perçu" et le statut réel du chercheur. Quand ce décalage consiste dans une survalorisation imaginaire de l'étude et du statut réel du chercheur de terrain par les sujets enquêtés, comme c'est le cas quand ce dernier ou l'organisme qui l'emploie bénéficient d'un grand crédit d'intention dans le milieu d'étude, ceux-ci, alors, deviennent plus favorablement disposés à accepter une collaboration avec le chercheur de terrain à qui ils vont, dès lors, attribuer un pouvoir sur les choses qui débordent les limites de celui que lui confèrent son statut et ses capacités réelles. Il y a une survalorisation fantasmatique du statut réel du chercheur de terrain et de son pouvoir sur les choses par les sujets enquêtés lesquels vont chercher à tirer le meilleur parti possible de la recherche en cours, telle qu'ils la perçoivent et l'imaginent : ils deviennent intéressés à l'établissement d'une collaboration avec le chercheur de terrain, mais dont ils vont essayer de négocier les termes à leur avantage.

Quand ce décalage consiste, par contre, dans une dévalorisation imaginaire de l'étude et du chercheur de terrain, comme c'est le cas quand l'enquête ne présente aucun intérêt pour les sujets enquêtés ou, encore, quand le chercheur de terrain ou l'organisme qui l'emploie font l'objet d'un procès d'intention dans le milieu d'étude, alors la poursuite de la recherche de terrain risque d'être irrémédiablement entravée, à moins que le chercheur de terrain ne fasse un travail de (re)valorisation de son "statut perçu", en développant des pratiques et des rôles qui correspondent mieux, en ce moment, aux

-

⁷ cf. Jean MAISONNEUVE, Introduction à la psychologie, Paris, PUF,1980, pp.88-101.

attentes des sujets enquêtés : on assiste, alors, de la part du chercheur de terrain à un engagement actif dans un processus d'auto-ajustement de ses rôles par rapport aux attentes de son milieu d'étude.

Au cours de nos études de terrain, nous avons rencontré ces deux cas de figure où le "statut perçu" du chercheur de terrain a été tantôt une condition de valorisation de la recherche et donc de sa facilitation et, tantôt, au contraire, une condition d'entrave à sa poursuite. Nous nommerons, respectivement, ces deux situations : "statut perçu" facilitateur et "statut perçu" entravant.

1. Le "statut perçu" facilitateur

Nous étions envoyé au Sénégal, alors que nous étions encore doctorant⁸ par le Service de Recherche de l'Université Paris 8 pour effectuer dans ce pays une étude sur le secteur informel artisanal. Cette étude devait se dérouler, tour à tour, dans les villes de Saint-Louis et de Dakar ; il avait pour but de caractériser les techniques de production utilisées dans l'artisanat de production et de service ainsi que d'identifier les besoins des artisans concernés en matière d'équipements, de formation, d'étudier les mécanismes de fonctionnement des unités de production du secteur, les divers modes d'articulation de celles-ci avec le mode de production capitaliste et les structures socio-traditionnelles.

Dans notre premier milieu d'étude qui fut Saint-Louis, après que nous avons expliqué, et toujours selon les mêmes termes d'un artisan à un autre, les motifs de notre étude aux premiers chefs d'entreprise visités, des rumeurs ont circulé, dans le milieu des artisans de la ville, véhiculant des informations non exactes sur notre compte, notre statut professionnel, et sur la finalité de l'étude. D'après ces rumeurs, nous étions envoyés au Sénégal par Paris 8 pour identifier les micro-entreprises performantes et établir des demandes de financement en leur faveur. Cette rumeur avait, apparemment, deux origines qui alimentaient leur contenu : d'abord, il y a eu l'opinion collective que notre milieu d'étude se faisait du genre de recherche de terrain que nous menions et qui résultait de ses expériences concrètes dans ce domaine (la nature de celles-ci détermine l'intérêt plus ou moins grand, que les personnes du milieu d'étude accordent à la

⁸ Nous faisions alors partie de l'équipe de recherche " Etudes technologiques en Afrique "composée de dix chercheurs dont des professeurs d'Université. Cette équipe était dirigée par le professeur Pierre Philippe REY, directeur du Centre "Tiers Monde", crée en 1982, de l'Université Paris VIII. Des crédits ont été attribués à cette équipe par le Ministère de la Recherche et l'enquête qui couvrait plusieurs pays (Algérie, Cap-Vert, Congo, Côte-D'ivoire, Inde, Sénégal, Togo, etc.) a fait l'objet d'un rapport notifié en avril 1984.

recherche) ; ensuite, il y a eu les désirs et aspirations individuels des sujets enquêtés à une mobilité socioprofessionnelle, ce qui naturellement favorisait une certaine sublimation de leur perception par rapport au chercheur de terrain à qui ils allaient assigner les qualités d'un démiurge, d'un sauveur, capables de les sortir de leurs problèmes professionnels et de transformer radicalement leur vie. Ces deux sources d'alimentation du contenu des rumeurs, que sont les expériences et les désirs collectifs, peuvent être caractérisées ainsi :

1.1. L'expérience collective des sujets enquêtés

Elle se traduit par l'opinion commune que les sujets d'un milieu d'étude donné, à un moment donné, se font du chercheur de terrain et de la recherche qu'il conduit et qui résulte d'une capitalisation de leurs expériences concrètes dans le domaine de leurs rapports avec celle-ci :1e profil et la conduite des chercheurs de terrain qui se sont succédé dans la communauté , les domaines intéressés par les différentes recherches menées, les attentes et les espoirs soulevés, ainsi que la façon dont ceux-ci sont pris en compte par les chercheurs de terrain ou les institutions qui les emploient, etc.

Si ces expériences renvoient à des avantages réels, déjà obtenus ou attendus(mais probables), ou, encore, à d'autres types de gratifications (promotions réelles ou supposées), la relation des sujets enquêtés à la recherche de terrain en cours est une relation d'acceptation débouchant sur une collaboration avec le chercheur de terrain, quel que soit le statut réel de celui-ci, pourvu seulement qu'il appartienne à un organisme prestigieux ou une institution qui a bonne presse dans le milieu d'étude : dans ce cas le chercheur de terrain bénéficie, dans celui-ci, du même crédit d'intention que l'organisme ou l'institution qui l'emploi ; on lui prête, par transfert de qualités, le même pouvoir que ces derniers sur les choses. Le chercheur bénéficie de la puissance d'influence de 1' "aura organisationnel" de la structure qui l'emploie⁹.

Au cas où l'organisme d'appartenance du chercheur de terrain est hors du champ d'expérience des sujets enquêtés, alors, les contours du "statut perçu" se déterminent en fonction, soit du jugement porté par les sujets sur les comportements et les attitudes du chercheur de terrain face à différentes situations présentes dans le milieu d'étude et dont

⁹ C'est ce qui explique le bon déroulement, sur le terrain, des recherches commanditées par la Banque mondiale ou le Bureau international du Travail, par exemple, là où des recherches de même type menées par des universitaires connaissent moult difficultés pour démarrer et se poursuivre à moins que ces derniers ne disposent pas d'atouts particulièrement valorisants.

certaines peuvent même être artificiellement créées dans le but de tester sa capacité d'action, soit des expériences du passé en matières d'étude, présentant quelques similitudes avec celle en cours.

Le "statut perçu" du chercheur est, donc, comme on le voit, fortement dépendant des représentations que les sujets enquêtés ont sur l'organisme qui emploie celui-ci, car ces derniers assignent toujours un pouvoir potentiel, sur les choses, au chercheur de terrain. Et la vision de ce pouvoir vient, chaque fois, structurer d'une façon déterminante leurs relations à la recherche de terrain ¹⁰ en cours.

1.2. Le désir collectif

Il manifeste les aspirations au changement des sujets, principalement, dans les domaines de leur vie ou de leurs activités professionnelles qui constituent une dimension de l'étude. Cette aspiration qui existe souvent de façon latente se trouve réactualisée par le contexte de l'étude quand celle-ci, fortuitement, s'intéresse aux mêmes domaines qu'elle. Dans ce cas, l'étude de terrain contribue à la **revalorisation subjective** des projets personnels ou collectifs ou, encore, à la réactivation des fantasmes de mobilité socioprofessionnelle, en même temps qu'elle crée l'illusion ou l'espoir dans le milieu d'étude quant aux possibilités de leur réalisation, à court ou moyen terme.

Cet espoir réactivé crée, tant qu'il est entretenu, des dispositions mentales, chez les sujets enquêtés, favorables à la recherche en cours et au chercheur de terrain qui la dirige, sous réserve que les attitudes et comportements de ce dernier manifestent la compréhension et le respect par rapport aux normes socioculturelles auxquelles les sujets enquêtés adhèrent.

C'est ainsi qu'à Saint-Louis, parce que notre étude portant sur le secteur informel artisanal s'intéressait aussi, en partie, aux conditions d'accès des artisans au crédit bancaire, à leur niveau d'équipement, leurs circuits d'approvisionnement en matières premières, etc., les sujets enquêtés qui connaissaient de réelles difficultés dans ces domaines, s'étaient montrés particulièrement prolixes : les informations qu'ils donnaient

recherche et de ce qu'il attend de celle-ci.

^{1 0.} Cf. F. ERICKSON: Méthode de recherche qualitative en science de l'éducation, New York, Ed. Mac. Mulon, p. 126. L'auteur fait remarquer que " l'esprit (celui du sujet dans une relation d'enquête) correspond à un niveau de la réalité du monde (et que) les comportements observables (doivent être) mis en relation avec les significations créées et modifiables sur l'esprit ". En ce qui concerne le pouvoir attribué au chercheur par le sujet, nous pensons, en référence à l'idée de E. ERICKSON, qu'il est fonction directe des significations crées par le sujet en rapport avec son vécu de la

sur leur situation et obstacles professionnels, surtout, étaient très détaillées, comme s'ils cherchaient à nous convaincre qu'ils méritaient objectivement d'être soutenus, aidés .

Cette disposition subjective des sujets à parler sans retenue, de leurs difficultés, était, en effet, une demande voilée, implicite, adressée au chercheur de terrain et, à travers lui, à l'organisme qui l'emploie, de soutien, d'aide, en faveur de leurs activités dont ils cherchent la promotion. Parce que l'enquête s'intéressait aussi à des choses (équipements, crédits, etc.) qui étaient désirées par les sujets enquêtés, ceux-ci ont vite fait de projeter sur le chercheur de terrain et l'organisme qui emploie celui-ci, tout leur espoir de satisfaction, ce qui, du coup, les prédisposait à prendre des attitudes très favorables à la recherche de terrain en cours qui, pour cette raison-là, devenait à leurs yeux une véritable opportunité.

2. Le "statut perçu" entravant

L'enquête que nous menions sur le secteur informel artisanal, pour le compte du Service de Recherche de Paris 8, s'était prolongée, après la ville de Saint -Louis, au niveau de Dakar, pour y concerner des artisans cordonniers installés dans le quartier Tilène de la Médina où ils sont regroupés en une communauté forte de près de quatre cents (400) membres.¹¹

Cette communauté était dotée d'un *Nditt*, un guide moral chargé de la gestion des tensions et conflits entre les membres, des affaires sociales, ainsi que de la représentation de la communauté vis-à-vis des autorités.

Le démarrage de cette enquête a été entravé pendant près de trois mois pour cause de mauvaise perception de notre rôle de chercheur par les membres de la communauté : ceux-ci étaient persuadés tour à tour, malgré les preuves formelles (documents officiels) fournies sur l'objectivité des informations que nous leur avions données sur notre statut professionnel et le but de la recherche de terrain, que nous étions, d'abord, un envoyé des services du Contrôle Economique, sinon des Impôts et Domaines, ou, encore, de la SONAGA (Société Nationale de Garantie)¹² et, enfin, un militant d'un parti d'extrême

^{1 1.} Les résultats de cette enquête ont Intéressé le Bureau international du Travail (BIT) qui de février 1985 à avril 1987 nous employa comme assistant, mais avec tous les avantages attribués aux experts, dans le cadre du projet SEN/00/87, " Appui technique et technologique aux Artisans " du Sénégal.

^{1 2.} Le Contrôle économique est un service de l'Etat chargé du contrôle des prix des marchandises, de la conformité de celles-ci à certaines normes de fabrication ou d'hygiène ; les Impôts et Domaines, en tant que service de l'Etat, déterminent le montant des impôts et taxes dus par le contribuable à l'Etat et se chargent de leur collecte; la SONAGA est une société financière placée sous la tutelle de l'Etat qui s'est particulièrement distinguée dans le financement, au

gauche qui venait juste de sortir de la clandestinité. Chacune de ces perceptions manifestait un pan de l'histoire de la communauté et, corrélativement, le vécu subjectif de cette histoire par ses membres.

En raison de la singularité même de son histoire, de ses expériences collectives, plus ou moins heureuses ou traumatisantes, du passé, la communauté des cordonniers se prédisposait à substituer au chercheur de terrain, une personne réelle et bien concrète, un personnage imaginaire, fantasmatique, doté de caractéristiques qui s'ajustaient à son histoire ¹³propre.

Cette prédisposition du groupe, à la production de telles figures imaginaires, avec de telles caractéristiques, celles en l'occurrence d'un agent/contrôleur de l'Etat ou encore d'un activiste politique, était évidemment, ici, une entrave réelle à la recherche de terrain ; et le chercheur de terrain devait, donc, en tenir compte et la considérer comme une urgence méthodologique à résoudre.

C'est au bout de trois mois de tentatives vaines de pénétrer notre milieu d'étude que l'idée nous vint d'analyser méthodiquement les causes de notre échec, mais aussi de dresser une stratégie de levée des difficultés rencontrées afin d'accéder aux informations recherchées et à tout le capital de savoirs et de connaissances détenus par la communauté sur ce qui constituait notre sujet de réflexion .

Dès lors, nous ne cherchions plus seulement à obtenir, auprès des sujets enquêtés, des informations sur des questions professionnelles, économiques ou sociales, figurant dans notre questionnaire, mais aussi des informations portant sur les obstacles qu'ils percevaient, eux, comme les vrais handicaps pour leur mobilité professionnelle et qui, souvent, alimentaient spontanément les conversations dans le milieu. Par un questionnement sur ces obstacles-là qui semblaient intéresser, au premier chef, le groupe, la recherche de terrain allait revêtir une dimension socialisée, ce qui lui faisait naguère défaut, et permettre, de ce fait, de réduire le décalage qui séparait son objet propre, premier, de l'objet "subjectivé et socialisé", mais tout à fait objectivable, que les sujets enquêtés, dans le contexte particulier de l'étude, lui opposaient implicitement, et qui

début des années 80, de projets d'insertion de jeunes " maîtrisards"(titulaires d'un diplôme de maîtrise de l'enseignement supérieur) chômeurs.

^{1 3.} Les significations attribuées à l'étude avaient un caractère collectif parce que partagées, à un moment donné, par tous les membres de la communauté ; elles semblaient résulter comme le disait F. Ferarotti de la " synthèse verticale (au niveau de chaque sujet) d'une histoire sociale" cf. F. FERAROTTI Histoire et Histoire de vie, Paris, Librairie des Méridiens, 1983.

constituaient tacitement leur propre projet de recherche sur eux-mêmes et sur les conditions d'exercice de leur profession. C'est à partir de ce moment, précisément, que les langues ont commencé à se délier et que la collaboration entre le chercheur de terrain et les membres de la communauté des cordonniers a réellement commencé.

Les sujets nous parlaient à cœur ouvert et sans retenue aucune, de leurs problèmes et des obstacles qu'ils rencontraient dans l'exercice de leur métier. Cependant, parmi tous les obstacles énoncés, un revenait souvent et semblait se poser comme une urgence communautaire à résoudre : il s'agissait du monopole qu'exerçaient certains commerçants lybano-syriens sur la commercialisation des matières premières (les similicuirs, en particulier) qui entraient dans la fabrication des produits artisanaux (chaussures, sacs à main, etc.) et des pratiques de hausses intempestives de prix auxquelles ils se livraient.

L'idée d'une coopérative d'approvisionnement et de production fut émise, de notre part, comme une proposition de solution (possibilité d'acheter en gros) lors d'une réunion communautaire à laquelle nous avait convié le groupe. Cette idée, le groupe la fera sienne et la réalisera en nous assignant, dans les démarches à accomplir, la tâche administrative de pilotage du projet. A partir de ce moment, nous avons constaté que les dernières appréhensions concernant notre personne, ainsi que les dernières résistances concernant l'étude, étaient définitivement balayées : tous les membres de la communauté, dès lors, voulaient être enquêtés ; et ils nous accueillaient dans leurs ateliers respectifs, quand nous nous y rendions à des fins d'enquête, par ces mots bienveillants : "dottu-nula-lakk dara ; lac-jal lu la nex, nu wox la", ce qui veut dire, en français :

"Nous ne vous cacherons plus rien ; demandez ce que vous voudrez savoir et nous vous répondrons avec exactitude, désormais".

Parce que nous avions fait nôtres leurs problèmes, les sujets enquêtés acceptaient de devenir des acteurs, des sujets actifs dans la production de connaissances sur euxmêmes, leurs activités. Parce que nous avions contribué à la satisfaction d'un désir collectif exprimé par les sujets enquêtés, ceux-ci étaient alors résolus à donner satisfaction à notre désir de connaissance sur l'objet de notre recherche.

Tout s'est passé comme s'il y avait un troc entre eux et nous, les informations, savoirs et connaissances qu'ils détenaient sur notre objet d'étude, s'échangeant contre une action utile de notre part, réductrice de leur tension intime¹⁴.

Le contexte de la recherche de terrain avait désormais changé; aux résistances de départ des sujets enquêtés, par rapport à la recherche, s'est substituée une attitude collective, faite d'acceptation et de désir de collaboration avec le chercheur de terrain : leur méfiance du début, à notre égard, s'est transformée progressivement en de nouvelles dispositions attitudinales moins génératrices de procès d'intention et de résistance par rapport à l'étude. La porte d'accès à l'information, aux savoirs et connaissances détenus par les sujets enquêtés et portant sur notre objet d'étude se déverrouillait désormais, nous permettant, ainsi, d'accéder à des niveaux plus élevés de la réalité du phénomène étudié.

Si les conditions d'une collaboration entre le chercheur de terrain et les sujets enquêtés étaient, alors, désormais créées, un autre problème allait, cependant, aussitôt surgir et faire surface : il s'agissait, cette fois-ci, des difficultés que le chercheur de terrain devait rencontrer auprès des sujets enquêtés, au moment de l'administration du questionnaire, et qui étaient liées à la **rigidité structurelle** même de celui-ci. En effet, certes, les sujets enquêtés acceptaient de collaborer avec le chercheur de terrain, mais l'instrument par lequel, cette collaboration devait se faire ne semblait pas s'adapter à leur mode traditionnel de communication, ni au contexte particulier de chaque relation d'enquête. Alors, dès lors, une nouvelle question s'est posée à nous : quelles techniques alternatives au questionnaire utiliser en milieu africain et qui soient, à la fois, " adaptables " aux cultures locales et aux divers contextes concrets et particuliers de chaque situation de recherche?

IV. LES PROBLEMES LIES A L'UTILISATION DES TECHNIQUES CLASSIQUES D'ENQUETE

Toute culture secrète ses propres techniques d'investigation dans les domaines de la connaissance quels qu'ils soient. Quand cette connaissance concerne l'homme et les faits

cadres sociaux et des différences entre les fonctions exercées par la sociologie dans les pays industrialisés et les pays du Tiers Monde " cf. J. DUVINAUD Introduction à la sociologie, Paris, Gallimard, 1966, p. 135.

^{1 4.} Pour les sujets enquêtés, la recherche de terrain ne semble avoir de sens et d'intérêt que si elle débouche sur une action concrète de changement souhaitable, favorable à leur sort. Par conséquent comme le suggère J. DUVIGNAUD à l'intention des sociologues africains, ceux-ci devraient s'intéresser aux particularités socioculturelles de leur milieu d'étude et adopter une approche qui sied aux réalités du terrain : " l'outillage mental du sociologue est toujours plus ou moins marqué par (les) sociétés européennes et il serait malaisé de l'utiliser sans tenir compte des changements de

sociaux, les techniques correspondantes sont à rechercher dans les normes et les modèles qui définissent les cadres généraux de la communication et ceux relatifs aux procédures d'approche des questions de comportement, d'attitude et de personnalité, qui sont les différents domaines de spécialisation des techniques de recueils ou de collecte d'informations, en sciences sociales et en sociologie, en particulier. C'est l'utilisation de ces techniques traditionnelles par des chercheurs et intellectuels anonymes¹⁵ (les penseurs populaires du genre de Kocc Barma, par exemple)¹⁶ qui a permis la production de proverbes, de dictons, qui sont les condensés théoriques de la pensée populaire sur différents domaines du social. Beaucoup de ces pensées qu'expriment ces proverbes ou dictons ne sont point encore invalidées par la réalité, ce qui laisse supposer leur profondeur et la validité des techniques d'observation, de collecte, ou d'investigation de la connaissance, sur l'homme et le social, qui furent utilisées pour leur production. En tout état de cause, nous pensons que la sociologie, en Afrique doit faire une réappropriation scientifique de ces techniques d'observation, de collecte ou d'investigation traditionnelles et populaires, et aider à leur (re) construction scientifique au même titre qu'elle le ferait pour n'importe quel fait social qu'elle étudierait¹⁷.

Cette orientation de la recherche, nous est apparue d'autant plus pertinente que le chercheur de terrain, en sciences sociales et en sociologie en particulier, rencontre beaucoup de difficultés au cours de ses enquêtes de terrain et qui sont liées particulièrement à l'application de la technique d'entretien la plus couramment utilisée, à savoir le questionnaire. Ces difficultés sont les suivantes :

_

^{1 5.} La maîtrise de l'écriture n'est pas une condition nécessaire pour accéder à ce statut. En revanche, être doté d'un esprit logique et savoir bâtir des cohérences théoriques qui expliquent d'une façon intelligible, et avec beaucoup de pertinence, des faits sociaux constituent Indubitablement un critère majeur de l'intellectualité. De ce point de vue, l'oralité qui est un trait culturel des peuples de l'Afrique noire ne peut être considérée comme un obstacle à la production intellectuelle au niveau de ces peuples. Seulement, les formes par lesquelles ces productions se manifestaient ne pouvaient être rigoureusement les mêmes que dans les autres peuples, de par le monde, marqués par l'écriture.

^{1 6.} Kocc BARMA est né aux environs de 1584 dans l'ancien royaume du Cayor, dans le territoire actuel du Sénégal. Philosophe moralise et jurisconsulte, il avait une maîtrise parfaite de la langue wolof ainsi que des réalités socioculturelles de sa communauté dont aucune composante n'échappait à ses observations et critiques. Quatre touffes de cheveux qu'il avait laissé pousser sur sa tête symbolisaient chacune une vérité sociale qu'il avait découverte mais tenait secrète :

^{1.} un roi n'est pas un parent;

^{2.} un fils adoptif n'est pas un fils de " sang ";

^{3.} aime la femme, mais n'aie jamais une confiance aveugle en elle ;

^{4.} un vieillard mérite d'être gardé dans un village.

¹⁷ La prise en compte des contraintes culturelles dans l'élaboration des méthodes n'est pas en contradiction avec l'esprit scientifique. Car les applications de la science doivent être adaptées à la nature spécifique de chaque situation (nationale). C'est en substance ce que suggère aussi Jacques SALOMON : " La science et la technologie... leur contribution dépend de la mesure dans laquelle elles peuvent être incorporées aux structures existantes et intégrées aux traditions et culture en place ", cf. Jacques SALOMON, " Les choix technologiques dans les pays les moins avancés ", in *Problèmes économiques*, N° 2.266, 11 Mars 1992, p. 6.

1. Difficultés liées à la distance que le chercheur doit garder vis à vis des sujets¹⁸

Pour éviter d'influencer les sujets, il est conseillé au chercheur d'adopter une attitude de neutralité, face aux réponses des enquêtés, et de refuser tout engagement personnel dans des conversations avec ces derniers. Cette mise en garde d'ordre méthodologique, mais à finalité hautement épistémologique, constitue paradoxalement, dans son observance même par le chercheur de terrain, une entrave importante à l'accès à l'information authentique et significative, aux savoirs et connaissances, détenus par les personnes enquêtées¹⁹. En effet, l'attitude de neutralité adoptée par le chercheur de terrain est le plus souvent perçue et interprétée par les sujets enquêtés comme un signe d'indifférence marquée de celui-ci par rapport à leur personne même et d'impassibilité à l'égard des problèmes et drames qu'ils vivent concrètement, qu'il font transparaître, parfois, dans leurs propos, s'ils n'en font pas part de façon manifeste au chercheur de terrain au cours de l'enquête.

Or, si les sujets enquêtés interprètent aussi négativement la neutralité affichée par le chercheur de terrain, c'est parce que, selon leur culture, ce qui signifie, d'abord, l'intérêt qu'une personne porte à un tiers, c'est son engagement et son implication personnels dans les domaines de la vie de ce dernier auxquels celui-ci l'invite à participer ou, encore, l'initiative qu'elle prend à s'intéresser personnellement à la vie de ce dernier, selon des modalités conformes à ses attentes. C'est en référence à ces considérations socioculturelles que les sujets enquêtés ne livrent les informations, savoirs ou connaissances qu'ils détiennent au chercheur de terrain que quand s'établit entre eux et celui-ci une relation d'engagement et d'implication réciproques stimulants. Or, le cadre de communication qui semble le mieux offrir cette possibilité d'interactions synergiques entre le chercheur de terrain et les sujets enquêtés est celui du dialogue ou waxtaan, en wolof, qui a un triple sens. Ecoutons ce qu'en dit M.S, un philosophe traditionnel interrogé à ce sujet :

-

^{1 8.} G. le BOTERF, op. cit. , p. 227 : l'auteur qualifie cette distance où chaque Interlocuteur doit tenir son rôle de " aseptique et de froid". La conséquence de cette relation est que les sujets enquêtés " peuvent percevoir l'enquête et l'enquêteur comme une agression ". Notre expérience en matière d'étude de terrain utilisant des techniques classiques d'enquête nous permet de confirmer cette idée.

^{1 9.} G. le BOTERF: *Op. cit.*, p 227: Pour l'auteur, cette attitude négative du sujet enquêté face à l'enquête est la conséquence de la projection dans le domaine du social des modèles d'observation existant dans les sciences exactes. Le sujet, aux yeux du chercheur de terrain, dans une relation d'enquête classique, n'est qu'un simple cobaye. Alors qu'il est, vraisemblablement, plus que cela: il a des désirs; il pense et attend souvent quelque chose du chercheur de terrain et de la recherche. L'acceptation ou le rejet par le sujet enquêté de l'étude dépend beaucoup de la façon dont le chercheur de terrain gère les attentes du sujet enquêté à l'égard de sa personne et de la recherche en cours.

"woxtann" veut dire parler (wox) avec une autre personne, certes, mais suivant toujours un choix (tann aurait le sens de choisir) d'objets ou de finalité déjà fixés. Ce qui fonde l'intérêt de woxtann c'est la volonté de part et d'autre de s'accorder et qui se manifeste dans les attitudes des interlocuteurs dont le ton, les gestes, etc. sont une véritable invite à la conciliation, à la recherche d'un accord, d'un consensus".

Or, c'est ce dialogue, qui est un élément déterminant de la culture communicationnelle du milieu d'étude, qui était utilisé par les gens de ce milieu dans tous les contextes d'échange impliquant nécessairement une compréhension réciproque, une harmonisation ou une synchronisation des conduites, un accord préalable entre individus désirant s'engager dans une action commune.

2. Difficulté liée à la position de dominant du chercheur

Dans l'étude de terrain, le chercheur de terrain symbolise, aux yeux des sujets enquêtés, le savoir scientifique, en tant qu'il est l'initiateur de l'étude, celui qui élabore les termes de référence, construit les instruments devant être utilisés dans le processus de recherche, dirige celui-ci et interprète les données recueillies. Dans cet ensemble de prérogatives reconnues traditionnellement au chercheur de terrain, trois fondent la domination de celui-ci, ou son pouvoir, sur les sujets enquêtés :

- le fait qu'il ait conçu sa technique et élaboré son instrument de recherche, à l'insu des sujets qui doivent, cependant, s'y soumettre sans avoir, en règle, la possibilité de l'adapter à leur mesure.
- le fait qu'il dirige son étude, suivant un protocole défini d'avance. C'est lui qui pose des questions aux sujets enquêtés et non l'inverse. Cette situation introduit, nécessairement, un déséquilibre, dans la relation d'échange, entre le chercheur de terrain et les sujets enquêtés et peut être perçue comme une source d'agacement pour ces derniers, lesquels ne tarderont pas à assimiler l'administration du questionnaire à un interrogatoire qu'on leur impose et qu'ils subissent comme une torture. Les sujets enquêtés ont, également, l'impression, dans bien des cas, qu'ils sont en train de perdre variablement leur temps.
- Le fait qu'il interprète, à l'insu des sujets enquêtés, les données recueillies sur eux et gère seul la destination des résultats de l'étude : le chercheur de terrain ne peut, dans ce cas, disposer de toutes les informations détaillées nécessaires sur l'objet

de recherche et susceptibles de lui permettre d'avoir une bonne base d'interprétation des faits étudiées. Le sens que le chercheur de terrain donne aux choses risque d'être décalé de celui que les sujets enquêtés leur donnent, mais sans pour autant, malgré toute la rationalité sur laquelle il est bâti, lui être supérieur en objectivité.

A ce pouvoir détenu par le chercheur de terrain, dont la légitimité semble se fonder sur des considérations épistémologiques, les sujets enquêtés réagissent en opposant le seul pouvoir que leur confère leur rôle de porteur de l'information, du savoir et de la connaissance dans le domaine enquêté, c'est à dire leur pouvoir d'entrave à l'accès à ce capital intellectuel, informationnel dont le chercheur de terrain doit disposer impérativement pour pouvoir construire son objet. Ce pouvoir d'entrave peut prendre des formes diverses, délibérément arrêtées, dont les plus utilisées par les sujets enquêtés sont :

2.1. Le refus de parler

Ce refus peut être notifié verbalement au chercheur ou tout simplement se traduire par un comportement d'évitement. Toute une batterie de comportements peut être utilisée par les sujets enquêtés pour décourager le chercheur de terrain comme, par exemple, donner à celui-ci des rendez-vous qu'ils ne respectent pas ou, encore, renvoyer toujours au lendemain, pour n'importe quel motif, la tenue déjà programmée d'un entretien.

2.2, Un manque d'intérêt apparent manifesté à l'endroit de l'interview et des différentes questions posées

Les sujets enquêtés branchent leur attention ailleurs, par exemple, sur une tache quelconque qu'ils entreprennent, pour la circonstance, et manifestent vis à vis de l'enquête une étourderie apparente ; leurs réponses sont d'une grande incohérence. Visiblement les sujets enquêtés disent n'importe quoi ; leur but est de livrer au chercheur de terrain de fausses informations et de le décourager.

2.3. Le bluff

Ici, les sujets enquêtés manifestent une attention réelle aux questions qu'on leur pose, mais c'est pour mieux orienter leurs réponses dans des directions non pertinentes pour la recherche. Les sujets enquêtés cherchent à fournir au chercheur de terrain une

connaissance sur mesure, pour "étranger", sur son objet, une connaissance altérée, superficielle, vidée des faits les plus significatifs du phénomène étudié. Les sujets enquêtés, qui sont vraisemblablement des personnes ressources, veulent rester maîtres de cette partie du savoir ou de la connaissance qu'ils détiennent sur l'objet et qui fonde l'intérêt que le chercheur accorde à leur personne.

Cette connaissance, qui est en fait leur pouvoir, les sujets enquêtés ne la partagent, avec le chercheur de terrain, qu'en échange de la reconnaissance par ce dernier de celuici. Le chercheur de terrain ne cesse d'être F "étranger", pour, enfin, être adopté comme un partenaire par les sujets enquêtés, qu'après avoir donné des signes qui manifestent cette reconnaissance désirée.

A partir de ce moment, le rapport que les sujets enquêtés chercheront à établir avec le chercheur de terrain, du point de vue de la communication, visera à réduire le déséquilibre structurel qui prévalait entre celui-ci et eux dans leur rapport à la production de la connaissance ; ils chercheront à instaurer un rapport de type " symétrique ", structuré sur une base égalitaire, en imposant le dialogue comme mode d'échange à la place du questionnaire. Dans ce cas, la poursuite ou non de l'enquête dépendra de l'acceptation ou non par le chercheur de terrain de ce mode d'échange.

2.4. La critique auto-valorisante

Ici les sujets enquêtés, fort de la connaissance qu'ils détiennent sur le milieu et du savoir qu'ils possèdent sur l'objet de l'enquête, s'évertuent à remettre en cause le fondement scientifique même de la recherche. Seront ciblés, ici particulièrement, par les sujets enquêtés, le contenu des questions, leur formulation, etc., bref leur pertinence et leur validité en rapport avec leur objet.

Le sujets enquêtés cherchent à se substituer au chercheur de terrain dans son domaine, pour se valoriser aux yeux de celui-ci, mais aussi pour contester sa position et lui disputer une partie de son pouvoir scientifique (c'est le cas, souvent, quand les sujets enquêtés sont des intellectuels). Cette attitude contestataire des sujets enquêtés, face à la recherche de terrain, doit être interprétée positivement par le chercheur de terrain comme une demande de participation au travail de production de la connaissance sur son milieu. Un tel sujet fait partie des informateurs clefs que le chercheur de terrain aurait tout intérêt à associer dans son travail pour mieux tirer profit de ses expériences personnelles, de ses connaissances sur le milieu ou sur les objets de la recherche : ici, aussi, pour les mêmes

raisons que précédemment, les sujets enquêtés chercheront à imposer le dialogue comme moyen d'échange et c'est en se conformant aux modalités d'une telle communication que le chercheur de terrain pourra tirer profit du capital intellectuel et informationnel détenu par les sujets enquêtés.

3. Les difficultés liées à la technique en tant qu'élément structurant de l'attitude et du comportement du sujet face à la recherche

Chaque technique a ses modalités d'application propres qui modèlent le rapport du chercheur de terrain aux sujets enquêtés et celui de ces derniers à l'objet et à la recherche.

L'interview quel que soit son type, en tant que technique, impose aux sujets une conduite qu'ils doivent tenir, un cadre préétabli auquel doivent se conformer leurs comportements en tant que sujets informateurs. Ce cadre définit le degré d'initiative des sujets enquêtés dans le travail de production de la connaissance ainsi que leur degré de liberté de parole et de réflexion sur les questions posées et les problèmes que celles-ci soulèvent à leur niveau. Si ce degré d'initiative et de liberté est grand dans les interview cliniques et de personnalité, par contre il se restreint progressivement dans l'entretien guidé pour finalement atteindre son niveau le plus bas dans le questionnaire standardisé qui est la technique d'objectivation la plus couramment utilisée en matière d'enquête en milieu africain.

Or, cette technique, en raison même des limites qu'elle impose à l'initiative et à la liberté des sujets africains, pose problème, nonobstant sa justification méthodologique d'objectivation des comportements dont elle a la vocation de rendre compte, elle pose problème parce que :

3.1. La discipline qu'elle impose aux sujets est en contradiction avec le cadre normatif, culturel dans lequel ceux-ci informent habituellement²⁰

Ce cadre normatif culturel a deux fondements majeurs qui sont l'oralité et le dialogue :

^{20 .} A cette discipline imposée, les sujets réagissent en opposant une autre discipline conforme à leur culture, chose à laquelle ne s'attend pas toujours le chercheur de terrain qui devient complètement désarmé face à une telle situation. Pour éviter cela F. GAUTHIER suggère au chercheur "d'interagir avec les gens sur le terrain... sans recourir à une distance qu'amènerait l'emploi de forme symbolique étrangère à leur milieu " c f. GAUTHIER acte du colloque de l'Association pour la recherche qualitative - U.Q.T.R. Université Montréal oct. 1996, pp.31 - 43

3.1.1. L'oralité, qui est un des fondements de la culture africaine, est une somme de techniques de consignation et de restitution du savoir qui s'appuie essentiellement sur la mémoire et la parole, l'un stimulant l'autre et réciproquement. En effet, la mémoire, pour être en mesure de restituer le savoir qu'elle a emmagasiné, a besoin d'être stimulée par une parole ou une pensée évoquante, qui mettent en œuvre un processus d'association permettant la reproduction du savoir dans sa forme explicite.

Cette parole ou pensée évoquante, essentielle à la production du savoir dans les cultures de l'oralité, peut être le fait, soit des sujets qui portent eux- mêmes le savoir, soit d'une autre personne qui, alors, a pour rôle de catalyser et de guider le processus d'évocation.

Dans les milieux sociaux analphabètes ou faiblement instruits, dominés par la culture de l'oralité, la restitution des savoirs ou connaissances qui sont toujours enfouis dans les mémoires où il faut aller les chercher, requiert d'abord que celle-ci soit stimulée par une parole ou d'autres techniques qui fournissent aux souvenirs des repères autour desquelles ils peuvent s'organiser afin de donner un contenu précis à la connaissance qui doit être restituée. De ce point de vue, en milieu africain, pour que l'enquête atteigne son objet, c'est à dire que les sujets donnent les informations recherchées qu'ils détiennent, il faudrait que la recherche de terrain tienne compte des mécanismes de l'oralité, en tant que processus de consignation et de production de la connaissance : le chercheur de terrain doit permettre aux sujets informateurs qui détiennent une connaissance sur leur milieu de la produire dans le respect des modalités de production de leur culture.

Selon ce principe, ce ne sont plus, alors, les sujets enquêtés, informateurs ou détenteurs de savoirs ou de connaissances sur l'objet de l'enquête et sur leur milieu qui doivent se plier à la discipline de la technique du chercheur de terrain, mais c'est, plutôt, l'inverse qui doit se passer, c'est à dire que c'est ce dernier qui devrait méthodiquement se soumettre aux normes culturelles de communication et de production de savoirs, de connaissances, etc. du milieu d'appartenance des sujets enquêtés ou des informateurs. Mais, cela suppose, d'abord, de la part du chercheur de terrain une connaissance de ces normes là et, ensuite, un travail de rationalisation et d'opérationnalisation opéré sur celles-ci, aux fins de pouvoir les instrumentaliser dans sa recherche : en faisant ce travail, le chercheur de terrain contribue à rendre moins étrangers et par conséquent moins "

étranges " pour les personnes auprès de qui il mène son enquête les procédés et procédures d'investigation qu'il utilise.

C'est par le biais d'un tel travail que le sociologue opérant en terrain africain peut rencontrer avec intelligence la culture de son terrain d'étude et tirer le meilleur parti possible de cette rencontre.

- 3.1.2. Le dialogue qui est un mode d'échange libre portant sur un objet précis, entre deux partenaires jouissant de toutes leurs libertés, vise un triple objectif :
- a) D'abord, il vise une meilleure compréhension réciproque des personnalités, des partenaires impliqués dans un échange social : le dialogue n'est pas une communication entre personnages se retranchant, chacun, derrière leurs statuts ou leurs masques respectifs, mais plutôt une communication entre personnes concrètes ; dans le dialogue les masques tombent et l'action perd petit à petit sa théâtralité. En tous les cas, il est ce qui peut créer les conditions subjectives, du côté des partenaires impliqués dans l'échange, de la révélation des faits protégés à propos desquels' la discrétion est de mise, car instaurant une dynamique interactive qui permet de casser progressivement la barrière psychologique qui pouvait s'installer entre eux et de faire évoluer continuellement leurs perceptions réciproques, et corrélativement leurs attitudes, vers un équilibre plus propice à la production de discours plus " libérés " : certaines questions, considérées ordinairement comme tabou, rencontreront moins de résistance chez les personnes impliquées dans un échange bâti sur le dialogue, car leur attitude de réserve aura été brisée petit à petit par la dynamique " brise-glace "inhérente même au dialogue.

Le dialogue remplit apparemment la même fonction de facilitation de l'échange, d'humanisation et d'adoucissement des termes de celui-ci, entre les partenaires, que le marchandage entre le vendeur et l'acheteur dont il est, d'ailleurs, une composante essentielle : autant, le marchand africain fixe et refixe son prix suivant l'évolution de sa relation avec son client, autant chaque partenaire dans le dialogue module sa conduite et la teneur des informations qu'il livre selon la façon dont il vit en particulier sa relation à l'autre. Relation qui porte toujours le sceau particulier du contexte de face à face que le dialogue a pour fonction de bien " huiler ".

b) Ensuite, il vise la réduction des tensions sur les différents points où celles-ci s'appliquent sur l'objet de l'échange : son but n'est pas seulement d'amener les partenaires de l'échange à comprendre le pourquoi du décalage et de la non concordance éventuels des attitudes, mais aussi de réduire ce déphasage par un ménagement réciproque des subjectivités : dans le dialogue aux procès d'intention se substituent progressivement les crédits d'intention , c'est-à-dire une bonne disposition à collaborer réciproquement en développant l'un vis-à-vis de l'autre le même climat de confiance.

c) Enfin, il vise une meilleure connaissance de l'objet sur lequel porte l'échange, car les différentes facettes de celui-ci seront analysées et ceci afin de créer les conditions de l'émergence d'un point de vue unitaire, partagé, satisfaisant pour les deux parties tant sur le plan moral que celui intellectuel. Dans ce cas, le dialogue est un processus d'ajustement réciproque des schèmes cognitifs et de perception et dont la finalité est de créer les conditions d'une synergie pour la production d'une connaissance partagée.

Au vu de ce qui précède, le dialogue peut, en définitive, être considéré comme un mode de communication qui permet de réduire, à la foi, les tensions qui naissent de procès d'intention réciproques et du décalage entre les perceptions cognitives des partenaires impliqués sur l'objet d'échange : il est ce qui permet de créer ce climat de confiance nécessaire entre deux partenaires, pour que l'échange soit de type plus symétrique et plus synergique, c'est à dire, se fasse dans un rapport plus égalitaire et vise davantage à atteindre un même objectif partagé, celui de la production d'une connaissance consensuelle.

Le dialogue ainsi défini, comme mode de communication et d'échange, se révèle être, dans un contexte social marqué par l'analphabétisme et l'oralité, un moyen d'instaurer cette parole évocatoire nécessaire à la production/restitution des informations, savoirs et connaissances gardés par un tiers

Dans le cadre d'une recherche de terrain, mettant aux prises des sujets qui participent à cette culture de l'oralité avec un chercheur de terrain, la parole évocatoire peut-être le fait de ce dernier qui, alors, cesse d'être un collecteur passif d'informations détenues par les sujets enquêtés , pour devenir un acteur actif de la création des conditions subjectives et cognitives favorables à la production de ces dernières. Ces propos, en wolof, tenus par les sujets à notre égard, au cours de l'enquête dans le milieu des cordonniers de Tilène, comme pour nous prévenir du risque que nous courrions de les voir se " refroidir ", malgré leur bonne disposition initiale à nous parler, si nous continuons à les interroger, suivant le même mode rigide de la technique du

questionnaire, illustre bien l'importance du dialogue pour les sujets enquêtés, comme mode d'échange :

"lac - budul - jex, xamunu - li. Waxtann - be deggo - ci lii nga bugg xam, lanu xam ", *c'est à dire, en français : "* nous ne connaissons pas ce type d'interrogatoire interminable. Il faut converser, dialoguer, jusqu'à obtenir ce que vous voulez savoir. C'est ce que nous connaissons ".

En tous les cas, ces propos, ci-dessus rapportés, ont été, pour nous, le déclic, le point de départ de la prise de conscience de la nécessité de mener impérativement une réflexion sur les possibilités d'une adaptation de cette technique particulière qu'est le questionnaire, dont nous nous servions, par rapport aux exigences socioculturelles et contextuelles du milieu d'étude. La notion d'" intelligence méthodologique " qui traduit cette adéquation intelligente, nécessaire, entre, d'un côté, les méthodes, techniques et outils de recherche et de, l'autre, les contraintes liées au milieu d'étude et aux diverses situations d'enquête, pour la construction/production d'une connaissance donnée, prenait également forme et se posait à nous comme une exigence structurelle de la méthode : celle-ci doit être dotée d'une " **intelligence structurelle**" lui permettant de s'adapter, par modification de sa structure variable, à toutes les déterminations contextuelles, qu'il s'agisse des variables socioculturelles liées au milieu d'étude, des réalités quotidiennes et intentions stratégiques des individus, telles que celles-ci se manifestent ou se reflètent dans chaque relation d'enquête. Quand une technique est incapable de répondre avec adéquacité aux exigences de circonstances nouvelles souvent imprévisibles, sortant toujours de la routine et de l'habitude, comme c'est le cas, très généralement, dans les situations d'enquête où celle qui est utilisée doit s'appliquer à une infinité de situations toujours différentes et changeantes, il y a alors nécessité de la réajuster et de la réorganiser dans son fondement structurel même afin de lui donner ce potentiel de vivacité (d'esprit, suis-je tenté de dire) qui lui manque et qui lui permettrait de répondre correctement à toutes les circonstances : la vigilance et la lucidité scientifiques imposent une telle attitude aux utilisateurs d'une telle technique.

En fait, par les propos qu'ils tenaient à notre endroit, les sujets enquêtés nous invitaient, pour accéder à l'information, aux savoirs et connaissances qu'ils détenaient et étaient disposés à nous livrer, d'user du dialogue (qui est leur mode d'échange dominant)

comme medium d'échange, de communication, entre eux et nous. Notre prise de conscience des limites structurelles du questionnaire nous prédisposait à accepter cette invite et, plusieurs fois par la suite, nous avons testé ce mode d'échange et de communication qu'est le dialogue, au cours d'autres enquêtes postérieures.

C'est ce mode d'échange, qui est une tentative de médiation, de la part des sujets enquêtés entre, d'une part, la rigidité structurelle du questionnaire classique qui impose des limites à la prise de parole, à l'initiative personnelle, à l'expression socioculturelle des attitudes et comportements, etc. et, d'autre part, les contraintes que le milieu socioculturel même impose à ces derniers, qui a inspiré le modèle méthodologique du " dialogue méthodique " ; modèle qui instaure une certaine flexibilité dans la relation communicationnelle qui va s'instaurer autour du questionnaire entre le chercheur de terrain et les sujets enquêtés et dont voici les principes fondamentaux de base.

V. LES PRINCIPES DE BASE DU DIALOGUE METHODIQUE

La technique de collecte la plus couramment utilisée en sciences sociales et en en sociologie, surtout, est le questionnaire qui est une technique d'entretien particulière comportant un nombre variable de questions préétablies dont l'administration doit se faire en conservant, toujours et de façon systématique, le même ordre d'exposé et la même formulation d'un sujet à un autre, pour un échantillon donné de sujets.

Deux types de questions le composent qui sont les questions fermées, lesquelles conditionnent les sujets enquêtés à choisir leurs réponses dans une gamme de réponses qui leur sont proposées, et les questions ouvertes qui, elles, confèrent aux sujets enquêtés une marge minimale de liberté leur permettant de nuancer leurs réponses²¹. En outre, celui qui est chargé d'administrer le questionnaire doit, selon la technique du questionnaire, observer une attitude de stricte neutralité (aucune marque de préférence ne doit être manifestée), tant par rapport aux questions elles-mêmes que par rapport aux réponses données par les sujets enquêtés (aucune marque d'approbation ou de désapprobation ne doit être manifestée à l'égard d'aucune réponse).

²¹ Il existe un autre type de questions qui sont à cheval entre les questions fermées et les questions ouvertes : Il s'agit des questions à éventail et des questions à évaluation où le sujet enquêté doit choisir une réponse à l'intérieur d'une gamme de réponses proposées. Leur traitement ne diffère pas de celui des questions fermées.

Cette technique vise deux objectifs qui sont, d'une part, obtenir des sujets interrogés des réponses authentiques et, d'autre part, rendre aisément quantifiables cellesci.

Si le deuxième objectif est, en général, atteint grâce à la structure même des questions et du questionnaire lui-même(questions dichotomiques, à éventail ou à évaluation, etc.), par contre, le premier, à cause de cela même, ne l'est, le plus souvent, que pour un petit nombre de réponses, en l'occurrence, celles qui correspondent surtout à des questions de fait, non tabou ou ne soulevant pas des réactions de prestige. Peu apte, à cause de sa rigidité structurelle même qui pose des limites à la libération de la parole, qui exprime l'opinion, le sens et les sentiments authentiques que les sujets interrogés ont sur les choses sur lesquelles portent l'interrogation dont ils sont l'objet, le questionnaire, dans sa forme actuelle, se révèle un obstacle à l'accès à l'information authentique détenue par les sujets interrogés. Son emploi ne peut favoriser, du côté des sujets enquêtés, la production d'un discours " libéré " et authentique dans son contenu et ses expressions mêmes.

A cause de sa conception actuelle, il étouffe ou appauvrit l'information de base et porte, de ce fait, préjudice à la construction de la connaissance.

En effet, les sujets enquêtés, en tant qu'informateurs des faits sociaux que le chercheur de terrain cherche à étudier et à objectiver, réagissent toujours aux instruments d'observation et aux procédures d'investigation sociologique auxquels ils sont soumis. Ce qui se passe, en fait, c'est que les instruments et procédures d'investigation du chercheur de terrain sont à leur tour " observés " par les sujets enquêtés qui, alors, réinterprètent leur sens en référence à leur propre culture, leur histoire personnelle, leurs intentions ou intérêts du moment, avant de chercher activement à influer sur les modalités de leur utilisation en cours. Il importe, dès lors, pour le chercheur de terrain de savoir comment dans la culture des sujets enquêtés et dans diverses situations d'échange, se nouent, et suivant quelles modalités, les relations de confiance, car ce sont ces relations-là mêmes que les sujets enquêtés chercheront à transposer dans leurs rapports avec le chercheur de terrain avant de se décider, selon le niveau de réussite de leurs tentatives, à aller ou non jusqu'au fond des choses dans les révélations qu'ils font. La réussite ou l'échec de quête d'informations, ainsi que le degré de validité des données recueillies, dans son milieu d'étude, par le chercheur, dépendront beaucoup du sort que celui-ci réserve à cette

volonté de transposition chez les sujets enquêtés ; volonté qui, dans le fond, traduit, chez ces derniers, un désir de réappropriation des procédures de la recherche et de participation au processus de production de connaissances sur des objets et domaines sociaux les concernant, mais sur un fond de rapport de confiance mutuelle et d'égalité.

D'ailleurs, c'est dans le but de casser cette dissymétrie classique du point de vue de la communication et de l'échange, entre le chercheur de terrain et lui, que le sujet enquêté (" qui a quelque chose à dire ") instaure le dialogue et l'impose comme mode d'échange au cours des entretiens. Ce sont les différents dialogues imposés par nos interlocuteurs comme mode d'échange, à la place du questionnaire classique dont nous nous munissions, qui ont inspiré le "dialogue **méthodique"** lequel repose dans son fondement méthodique sur les principes suivants :

- le sujet enquêté ou l'informateur sont des producteurs potentiels de connaissance
 ; ils détiennent sur eux-mêmes, leur environnement et leurs multiples rapports avec celui-ci une somme d'informations, de savoirs et de connaissances plus ou moins intégrées et dont seule la révélation/restitution volontaire, sans rétention et sans altération, au chercheur de terrain peut permettre à celui-ci de construire son objet de recherche avec le maximum de garantie quant à la sûreté des données recueillies;
- le chercheur doit se considérer, non pas comme celui qui sait tout, mais plutôt comme celui qui est en quête d'une connaissance qu'il ne détient pas et qu'il doit construire grâce à une bonne qualité des informations que lui fourniront les sujets enquêtés. Les attitudes humaines et scientifiques qui correspondent à une telle situation, du côté du chercheur, sont l'humilité, la curiosité active, la diplomatie;
- du point de vue du processus de production de la connaissance, le sujet enquêté ou l'informateur doit être considéré au même pied d'égalité que le chercheur, car l'un comme l'autre détiennent des éléments distincts de savoirs ,d'informations, de connaissances, sur l'objet investi par la recherche sociologique et assurent, de ce point de vue, des rôles complémentaires dans le processus de construction de la connaissance : durant la phase de collecte des données de terrain, de redéfinition des hypothèses après que celles-ci aient subi l'épreuve de réalité, d'interprétation des premiers résultats, c'est, souvent, ce que le sujet enquêté

dévoile ou laisse découvrir sur lui-même, l'objet d'enquête et son rapport à ce dernier qui constitue le fil conducteur de la réflexion du chercheur sur son sujet, dans le processus de construction de la connaissance sur son objet d'étude. Ceci montre la relation de dépendance qui existe entre la qualité du travail du chercheur de terrain et celle des matériaux "sociaux " fournis par le sujet enquêté, sur l'objet d'enquête. Le sujet enquêté et le chercheur de terrain sont" l'envers et l'endroit" d'un même processus de construction de la connaissance.

le chercheur doit savoir que le sujet enquêté ou l'informateur ne joueront leur rôle actif dans la production de connaissance qu'à la condition que leurs attentes soient satisfaites dans le rapport d'échange et de communication qui les lie à lui. C'est parce que le sujet enquêté est satisfait dans ses attentes à l'égard du chercheur que la distance psychologique qui le sépare de ce dernier se réduit et que les conditions psychologiques de libération de la parole significative sont réunies chez lui : plus cette distance psychologique est réduite, plus les conditions, du côté du sujet enquêté, d'un transfert optimal des informations, connaissances et savoirs qu'il détient sont réunies. L'instrument d'enquête et d'objectivation, qu'utilise le chercheur de terrain, doit être suffisamment "intelligent" pour s'adapter sans difficulté, à la fois, aux modalités socioculturelles variables de communication et d'échange en vigueur dans les milieux d'étude et aux divers cas particuliers, également changeants, de la relation d'enquête qui s'établit entre le chercheur de terrain et chaque sujet particulier; car, c'est ce faisant que le chercheur de terrain pourra s'octroyer une marge stratégique d'initiative méthodologique lui permettant d'ajuster sa méthodologie pour l'adapter aux exigences toujours particulières de la situation présente et de trouver ainsi plus facilement les réponses les plus valides et les plus fiables à ses questions. De ce point de vue, pour répondre à cette exigence d'" intelligence méthodologique" le questionnaire doit devenir un outil à structures flexibles et les modalités de son emploi doivent être sans cesse reformulables, ce qui implique trois choses pour l'objectif de connaissance qui est visé :

° si le chercheur repère des ambiguïtés et des équivoques dans les réponses des sujets enquêtés, il peut et doit les porter à la connaissance de ces derniers, aux fins des les amener à les lever, au travers d'un dialogue centré sur le " problème " ; » les modalités technico-pratiques mises en œuvre par le chercheur et pouvant permettre de favoriser le dévoilement,

du côté du sujet enquêté, de l'information, des savoirs ou connaissances détenus par ce dernier, sont dépendantes du contexte concret de chaque relation d'enquête particulière ; de même, si le chercheur doute (pour une raison ou pour une autre) de l'authenticité ou de l'objectivité des réponses qui lui sont données, il peut et doit discuter celles-ci avec le sujet enquêté jusqu'à ce que le doute soit levé à son niveau. Ce sera, en définitive, la réponse retenue comme étant probablement la bonne, au terme du dialogue engagé, qui sera reportée dans le questionnaire; ⁰ toute question, tout en gardant le même sens et le même objectif de connaissance, peut changer de statut selon le contexte où elle est posée : une question fermée peutêtre transformée en question ouverte et vice versa et le sujet enquêté peut, à une question fermée, répondre comme si celle-ci était ouverte et inversement, si le contexte de l'entretien le favorise. Le respect de l'ordre des questions n'est pas non plus une obligation, car le sujet enquêté peut spontanément répondre par anticipation à toute question, quel que soit son ordre : ici, ce qui importe c'est que le sujet soit à l'aise et dans les meilleures dispositions mentales possibles pour dire ce qu'il sait, pense ou ressent réellement à propos de l'objet d'enquête.

VI. DIALOGUE METHODIQUE ET QUESTION EPISTEMOLOGIQUE

Vouloir comprendre la subjectivité particulière de chaque sujet enquêté, à chaque situation de recherche, et accepter que celui-ci participe aux réajustements des techniques et instruments d'investigation auxquels il est soumis, aux fins de les adapter à sa situation du moment et aux modalités culturelles de communication et d'échange en vigueur dans sa culture, n'est pas seulement une opération d'ordre méthodologique pour le chercheur, mais c'est aussi, en ce qui le concerne, reposer implicitement le statut épistémologique des informations qui résultent d'un tel procédé.

En effet, les techniques et instruments classiques de recherche dans leurs différentes modalités d'utilisation, sont basées sur ce principe épistémologique majeur qui veut que les faits sociaux soient traités et étudiés comme des choses, comme le postule Emile Durkheim dans les *Règles de la méthode sociologique*²². Le corollaire de

^{2 2.} cf. E. DURKHEIM, Les règles de la méthode sociologique, rééd. Paris, P.U.F., 1968.

ce principe est que les instruments d'investigation, en l'occurrence le questionnaire, ne doivent subir aucune modification ou reformulation adaptative d'un sujet à un autre ; ils doivent rester statiques, même si les sujets enquêtés et le contexte de leur relation à la recherche et au chercheur sont toujours variables, changeants.

Tout en les appliquant à des situations infiniment reformulables, le chercheur doit, néanmoins, faire comme si celles-ci étaient homogènes, revêtaient le même sens, pour tous les sujets enquêtés et que ceux-ci y réagissaient de façon identique et prévisible. Tout ceci n'est évidemment qu'une vue de l'esprit, car la réalité se situe ordinairement à l'inverse même de cela, le sujet réagissant, en effet, toujours activement et de façon toujours singulière à la situation d'enquête, constamment différenciée, et à tous les dispositifs de collecte d'informations auxquelles il est soumis. Et P. BOURDIEU d'avertir, en ces termes :

"Toutes les fois que le sociologue est inconscient de la problématique qu'il engage dans ses questions (et dans les méthodes ou techniques d'investigation qu'il utilise, ajouterai-je), il s'interdit de comprendre celle que les sujets engagent dans leurs réponses (et dans les divers rapports qu'ils entretiennent avec l'enquête et le chercheur de terrain, devrai-je aussi ajouter)

Ce qui devient, dès lors, important pour le chercheur de terrain, est de savoir comment faire pour que les tentatives de réajustement et de réappropriation, par les sujets enquêtés, des instruments de l'enquête elle-même, soient une condition de production d'une information, d'une opinion, d'un savoir, de haut niveau de fiabilité. L'attitude classique ordinaire du chercheur de terrain, doit être elle-même réajustée, par rapport à une telle perspective : elle doit, dès lors, viser à comprendre ces problématiques-là (non toujours, d'ailleurs, explicitement manifestées) et surtout réduire toute forme de tentative de résistance du côté des sujets enquêtés, à la production de l'information ou au dévoilement des savoirs ou connaissances qu'ils détiennent et à évaluer, chaque fois, leur validité, selon des modalités objectives à mettre en œuvre au cours même de l'enquête.

Le chercheur de terrain doit, non seulement, comprendre le sujet dans la singularité de son histoire, car c'est cela qui favorise la production de l'information et permet de saisir aisément son sens²³, mais il doit, aussi, tester la validité de celle-ci, en la mettant en question au fur et à mesure qu'elle est produite : pour cela, le chercheur de terrain peut user de toutes les formes de vérification accessibles et non susceptibles de compromettre le bon déroulement des entretiens. Ce double effort qui vise à faciliter la production de l'information et à vérifier la fiabilité et la validité de celle-ci constitue, de la part du chercheur de terrain, un acte à caractère épistémologique dont l'accomplissement lui permet d'entrer en possession des premiers matériaux informationnels épurés lui permettant de construire son objet avec une garantie de sûreté et d'objectivité plus grande.

Ici, le chercheur rompt avec les prescriptions classiques d'uniformité quant aux modalités de l'utilisation du questionnaire en tant qu'instrument (la même structure est conservée d'un sujet à un autre et par l'ensemble des enquêteurs) ; car il inscrit son action dans une logique de production de connaissance, mais à travers une opération d'épuration des informations de base en cours de production, ceci ne pouvant se réaliser que grâce à une flexibilisation des instruments de collecte : en effet, c'est cette flexibilisation qui favorise la collaboration/participation de chaque sujet enquêté dans cette opération dont les modalités pratiques doivent être adaptées au contexte toujours particulier de chaque situation d'enquête.

La discussion que le chercheur doit faire sur les informations fournies sont d'une importance capitale dans la technique du " dialogue méthodique "; ces informations doivent, en particulier, être discutées²⁴, dans toute situation où le sujet enquêté se trouve dans l'impossibilité de fournir les informations exactes souhaitées et recherchées parce que, soit sa mémoire est embrouillée ou qu'il a des difficultés d'organiser sa pensée, soit il a donné des informations contradictoires à d'autres ou aux hypothèses jugées plausibles par le chercheur ou en cours de validation par les faits.

Dans tous ces cas ou dans d'autres similaires, le chercheur de terrain devra, alors, chercher à réunir le maximum d'indices pertinents sur ce qui constitue l'objet de ses doutes ou interrogations en interrogeant méthodiquement les sujets ou, encore, en

²³ cf. A, COULON, "Indexialités de I" "indexialité " ", in Pratiques de Formation (analyses), n° 11-12,1986,p.58-59., en allant dans le même sens précise: "La signification d'un mot ou d'une expression provient donc de facteurs contextuels tels que la biographie du locuteur, son intention immédiate, la relation unique qu'il entretient avec son auditeur, leurs conversations passées ".

^{2 5.} Voir à ce propos M. LESSARD et Cie " Epistémologie et instrumentation en Sciences Humaines. Bruxelles, Ed. p. marged 1988. p159. Ces auteurs développent la même idée quand ils disent à propos de l'entrevue " il s'agit

observant leur environnement, tout ceci devant lui permettre de reconstituer la vérité ou de la reconstruire avec les sujets enquêtés. Pour compléter ses informations, le chercheur peut, au besoin, s'adresser à des informateurs extérieurs, mais il ne peut et ne doit le faire qu'après avoir épuisé, auprès des sujets enquêtés, toutes les questions possibles pouvant lui permettre d'obtenir le maximum d'indices pour "construire" avec ces derniers l'information objective recherchée.

Exemples de deux cas d'illustration du dialogue méthodique Premier cas : l'enquête était menée dans le milieu des enfants de la rue à Saint-Louis.

Q : quel âge avez-vous?

R: j'ai 15ans;

Observation : le sujet enquêté semblait en avoir bien davantage, vu sa stature imposante ; nous doutions par conséquent de l'objectivité de sa réponse ; et nous instaurons alors un dialogue de vérification entre lui et nous en lui posant des questions improvisées mais qui sont en cohérence par rapport à l'objectif de connaissance visé par la question se rapportant à l'âge :

Q : comment savez-vous que vous avez 15 ans d'âge ?

R : c'est mon père qui me l'avait dit ;

Q : quand est ce qu'il vous l'avait dit votre père ? R : il y a un peu

longtemps;

Q : pouvez-vous nous donner une date ou un avènement indicatif ?

Observation : le sujet hésite un moment, semble réfléchir ou chercher dans sa mémoire la réponse à la question posée.

R : il y avait un *magal* je voulais me rendre à Touba, mais mon père ne voulait pas car j'étais encore pour lui un enfant de 15 ans.

Q : de quel *magal* s'agit-il ?

R : attendez que j'appelle un ami ; il peut vous le dire lui, car quand j'ai fui de chez moi, c'est avec lui que je suis allé à Touba assister à ce *magal*.

d'un jeu constant d'action et de réactions qui si (elle) est bien menée conduit à l'élucidation d'un problème et à la confirmation ou non de l'hypothèse " plus l'entrevue,

plus le chercheur a la latitude de discuter pour tester sa validité, en cours d'entretien même.

Observation: l'ami en question révéla que le *magal* en question remonte à plus de deux ans. Cette révélation nous avait amené à conclure provisoirement que le sujet enquêté devait probablement, avoir entre 17 et 18 ans. Ce qui s'avéra juste, car la structure d'accueil CCE qui détient des informations fiables sur le garçon en question (elle a su retrouver ses parents et rester en contact avec eux) nous donna un âge exact de 17 ans et neuf mois.

Sans ce dialogue instauré et méthodiquement mené nous n'aurions pas pu connaître avec autant de précision l'âge du garçon.

Deuxième cas : l'enquête était menée dans le milieu des migrants ruraux nouvellement établis dans la capitale.

Q : Etes-vous déjà retourné à votre village d'origine depuis votre venue à Dakar ?

- Oui Non NPR Observation :

1e sujet a délibérément choisi de répondre à cette question fermée comme si elle était une question ouverte.

R : Je ne travaille pas ; je ne peux pas retourner au village les mains vides. Tant que je ne travaillerai pas, je ne me rendrai pas au village.

Observation : l'objectif de connaissance visé dans la question précédente est atteint dans la réponse donnée, même si celle-ci ne correspond pas dans sa forme à celle attendue pour le type de question posée. Cette réponse donne, en outre, par anticipation des informations se rapportant à la situation professionnelle du sujet enquêté et qui étaient recherchées à travers d'autres questions qui devraient être postérieurement posées. Cette anticipation était perçue comme une prédisposition, du côté du sujet enquêté, à parler immédiatement de sa situation professionnelle. Nous avons alors préféré anticiper sur ces questions s'y rapportant en les posant immédiatement. L'ordre d'exposé des questions était bouleversé afin de pouvoir poser des questions qui s'adaptent immédiatement aux exigences du moment et permettent une libération plus grande de la parole.

Q : Avez-vous déjà travaillé depuis votre venue à Dakar ?

Oui Non NRP

Observation : le sujet enquêté répond à cette question comme s'il s'agissait d'une question ouverte.

R : Oui, mais je n'ai fait que de petits boulots (manœuvre dans les chantiers) qui ne durent pas et des fois je ne suis même pas payé. Je n'arrive même pas à payer régulièrement ma cotisation pour le loyer. Observation : par sa réponse le sujet enquêté nous informe déjà sur des faits qui sont concernés par des questions qui devraient être posées postérieurement : le type de travail effectué, la précarité de sa situation sociale, etc. Ces situations feront l'objet de questionnements pour leur approfondissement.

CONCLUSION

Le dialogue méthodique, s'il s'insurge contre la rigidité structurelle du questionnaire classique et pose à la place de celle-ci, une technique à structures variables, accepte cependant et tient compte des recommandations concernant la façon dont le chercheur doit formuler les questions pour les rendre les plus neutres et les moins suggestives possibles et ceci afin de réduire les influences qui pourraient naître, chez le sujet enquêté, d'une certaine perception qu'il pouvait avoir des penchants du chercheur. De même, celui-ci doit se garder au cours des entretiens de faire montre d'une préférence pour telle ou telle réponse du sujet. En bref, le rôle du chercheur, dans le cadre du dialogue méthodique, n'est pas d'influencer le contenu des réponses du sujet, mais plutôt de canaliser la réflexion de celui-ci vers des directions utiles pour la recherche ainsi que d'inciter le sujet à coopérer pour la production d'une connaissance objective.

Cet article sur le dialogue méthodique, comme technique d'investigation du social, pose la totalité des problèmes que soulève la rationalisation de l'utilisation éventuelle des techniques traditionnelles d'investigation du social en Afrique. Il existe d'autres techniques traditionnelles qu'il importe de recenser et de classer selon leur domaine de spécialisation et leurs modalités d'utilisation. Ce qui faciliterait leur traitement scientifique pour en faire des outils de travail valides.

De même les proverbes et les dictons qui sont des condensés de la pensée populaire et qui, à certains égards, pour certains d'entre eux, peuvent être considérés comme des propositions théoriques sur le social, doivent aussi faire l'objet d'une étude systématique permettant de les intégrer selon leurs domaines et leurs objets. C'est par ce travail d'intégration qu'il sera possible de rendre compte des théories particulières de la pensée

sociologique africaine. L'étude et l'analyse de ces théories particulières devraient permettre d'identifier les démarches théoriques spécifiques de cette pensée et la prise en compte de celles-ci par les sciences sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD G., La formation de l'esprit scientifique, Paris, 4è Ed, 1970.
- BOURDIEU P. et al., Le métier de sociologue, préalables épistémologiques, 4é éd., Paris, Mouon-Bordas, 1968.
- COULON A., «Indexialités de l'indexialité"», in : Pratiques de Formation (analyses), n° 11-12,1986.
- DUBET F. et WEIVIORKA M., "Intervention sociologique" *in : Revue Internationale d'action communautaire*, N°5, Printemps 1981.
- DURKHEIM E., Les règles de la méthode sociologique, 17e Ed, Paris, 1968.
- DURVIGNOND J., Introduction à la Sociologie, Paris, Gallimard, 1966.
- FERRAROTTI F., Histoire et histoire de vie, Paris, librairie des Méridiens, 1963.
- FESTINGER L. et KATZ D., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF 1974.
- GAUTHIER B., La recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, Montréal, Presse Université de Québec, 1987.
- GAUTHIER .F., "Acte du colloque sur la recherche quantitative", *Université Montréal*, Octobre 1986
- HERVÉ F., "La méthodologie en sciences sociales, apport et limite de l'économie de convention" In *revue problèmes Economiques*, n° 3208 du 13/01/93.
- Le BOTERF G., *L'enquête participation en question*, Paris, Ed Théories et Pratiques de l'Education permanente, date imprécise.
- LLESSARD et Cie, Epistémologie et instrumentation en Sciences Humaines.. Bruxelles, Ed. P. Marged, 1988
- LY Boubacar, Problématiques épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales en Afrique, UNESCO -CODESRIA, Août 1989.
- MAISONNEUVE J., Introduction à la psychologie, Paris, PUF, 1980.
- MUCCHIELLI R., Le questionnaire dans l'enquête sociologique, Paris, 1970

- OEUILLET (André), *Processus de recherche une approche systématique*, Montréal, Presse universitaire de Québec, 1987.
- QUERET L. et LAPASSAD G., "Comprendre l'ethnominéralogie : une méthodologie d'analyse du monde social tel qu'il est continuellement entrain de se faire", *in : Pratiques de formation (analyses)*, Université Paris VIII, n°l 1-12, octobre 1986..
- TREMBLAY Marc Adelard, *Initiation à la recherche dans les sciences sociales*, Montréal, Ed. Me Graw-hill ,1968.
- ZUNIAR R., "La recherche action et le contrôle du savoir" in : Revue internationale d'action communautaire, N°5, printemps 1981